



COMPTE RENDU
DU COMITE SYNDICAL DU 09 FEVRIER 2023
Collège « compétences obligatoires »

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 09 février, le comité syndical du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, collège « compétences obligatoires », s'est réuni à SAINT LO, à la salle des sessions du Département 98 Route de Candol, sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétences obligatoires » au sens de l'article 6.2 des statuts du SDeau50						
Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E
Producteurs moins de 1 000 000 m ³	MAUDUIT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DESMOTTES Gilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PAREY Guy	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEROUX Pascal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6Saint Lô Agglo	LANGLOIS Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EUDES Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FOLLAIN Eric	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JANNIERE Louis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	QUINETTE Dominique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CULLERON Samuel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LAURENCE Jean-Yves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPEP Isthme du Cotentin2	LAUNEY Jean-Luc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BALLEY Olivier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GRAWITZ Xavier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BRIERE Sébastien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EURAS Simone	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MINERBE Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LEVILLAIN Lionel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEFEBVRE Jean-Louis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPGA	RAILLIET Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DULIN Denis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARGOLLE Anne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	HERBERT Georges	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	THEAULT Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GUERVALAIS David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LAINE Hervé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PICOT Michel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BICHON Vincent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LABICHE Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JUQUIN David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LAINE Hervé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	AUBRAYS Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	NICOLAS David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BIDOT Jacky	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLEEE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MOISSERON Franck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VIRLOUVET Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "BC"	LANGLOIS Alain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RENOUARD Guillaume	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "COCM"	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEFORESTIER Noëlle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARESCQ Roland	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BEUVE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "GTM"	PAYEN Jean-Paul	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LECUREUIL Daniel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "CC VI"	GRENTE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOSSARD Serge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de membres : 29

Nombre de présents : 18

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 20

Ont donné pouvoir

- Mr AUBRAYS à Mr JUQUIN
 - Mr PAYEN à Mr GUILLE

– suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

Secrétaire de séance : David JUQUIN

Assistaient également : Du Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche : Bernard AUDRIC, Isabelle GIRARD, Stéphanie MIMAUULT, Mickaël HAMEL, Hubert PAGNIER et Ysaline LETOUZEY.

Monsieur le Président accueille les membres du comité syndical et procède à l'appel.

1 – Désignation du secrétaire séance

Sur proposition du Président, David JUQUIN est désigné, à l'unanimité des élus du comité syndical, secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte rendu du comité syndical du 14 décembre 2022

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 14 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

FINANCES

3 – Schéma départemental d’Alimentation en Eau Potable : Modalités d’accompagnement financier des projets de sécurisation locale

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que par la délibération O2018-12-13-04 il a été décidé d’adopter les modalités de versement en fonction du montant de l’aide accordée. Pour la tranche de l’aide supérieure à 200 000 €, celle-ci était définie au niveau du projet et la participation était fixée suivant un tableau d’amortissement d’emprunt de la dette contractée par la collectivité sollicitant l’aide.

Considérant que certaines collectivités adhérentes financent les travaux éligibles à ces aides sur leurs ressources mobilisables sans avoir recours à l’emprunt.

La commission des finances réunie le 24 janvier 2023 propose de modifier la règle de versement des aides en plafonnant celui-ci à 25 000 € par an pour toute demande supérieure à 2000 000 € et d’adopter le nouveau barème de versement des aides comme suit :

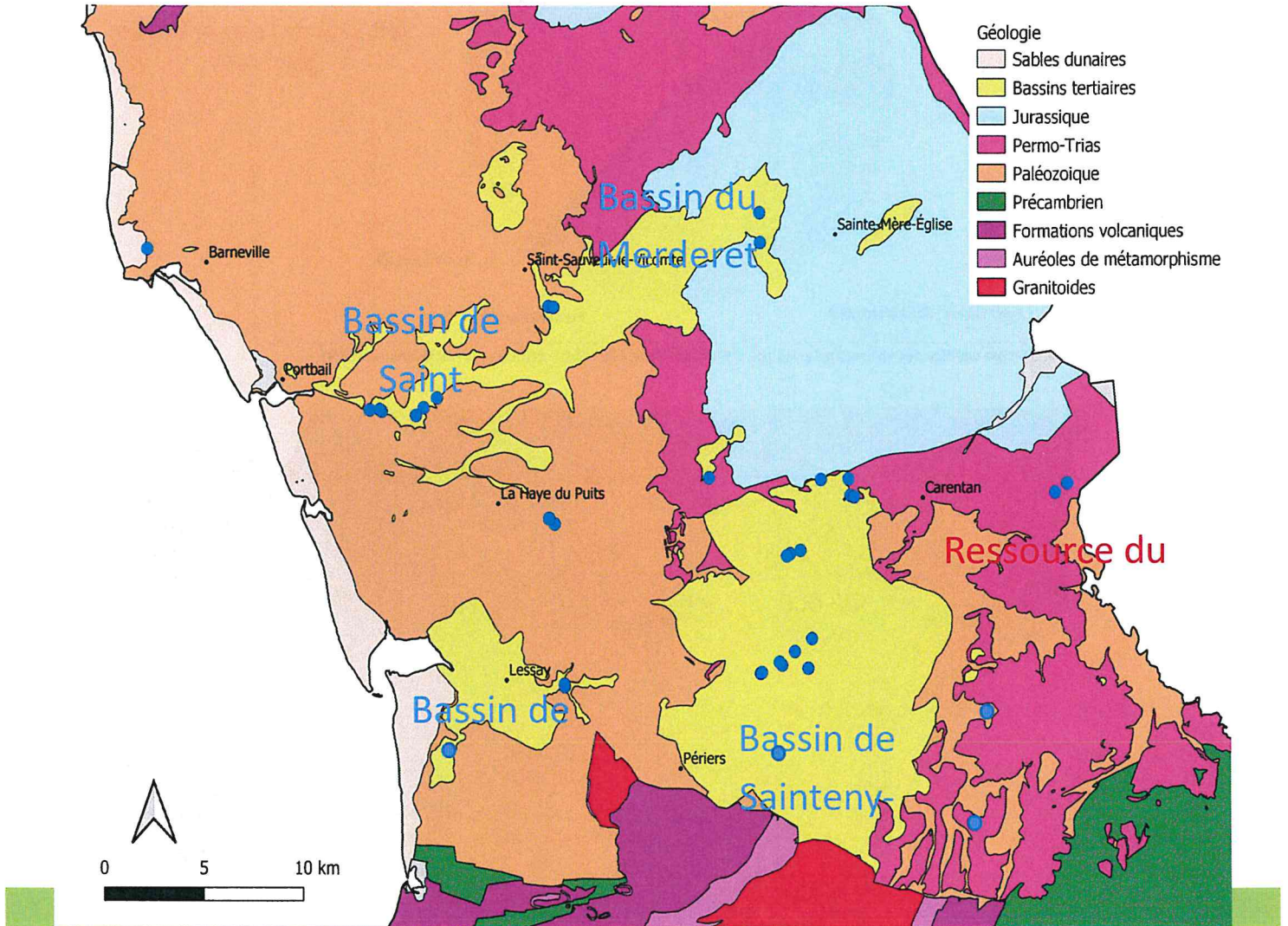
Montant de l'aide inférieur à 20 000 €	Versement de l'aide en une fois
Montant de l'aide compris entre 20 000 € et 100 000 €	Versement de l'aide sur 5 ans
Montant de l'aide compris entre 100 000 € et 200 000 €	Versement de l'aide sur 10 ans
Montant de l'aide supérieur à 200 000 €	Modalités de versement de l'aide définies au niveau du projet – participation fixées suivant un tableau d’amortissement d’emprunt le cas échéant. Celle-ci est plafonnée à 25 000 € par an

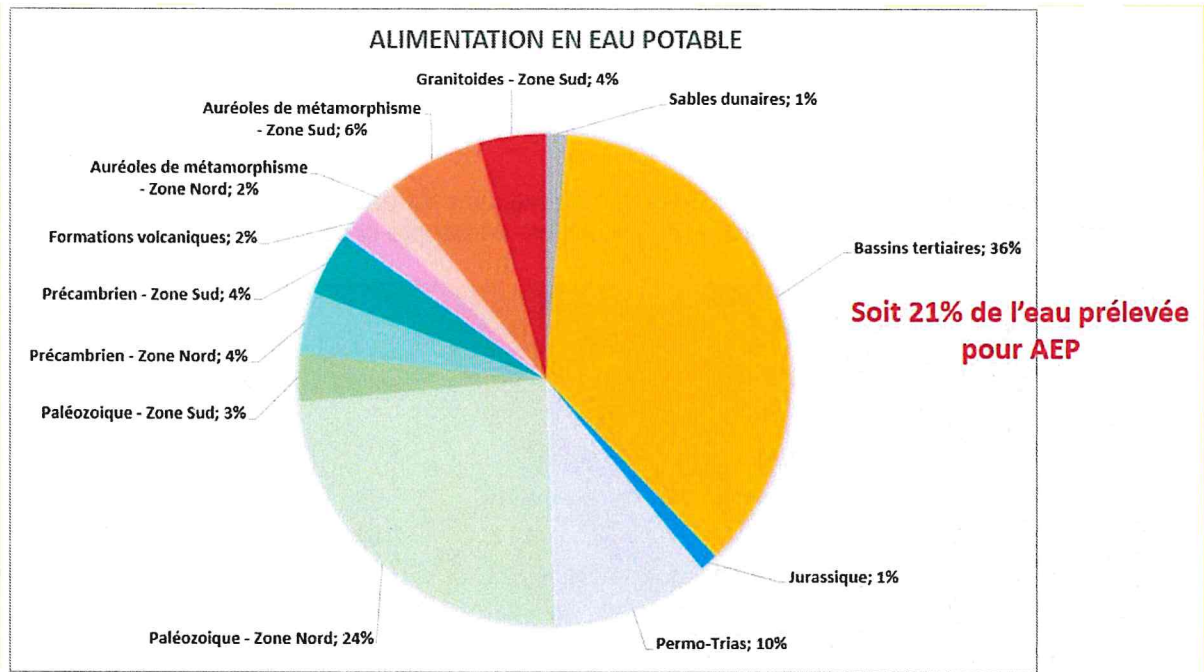
Après en avoir délibéré (Délibération n°O2023-02-09-01), à l'unanimité, le comité syndical décide:

- **D’adopter les modalités d’accompagnement financier des projets de sécurisation locale proposées par Monsieur le Président après avis de la commission « finances »,**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision notamment pour fixer par arrêté l’échéancier des versements.**

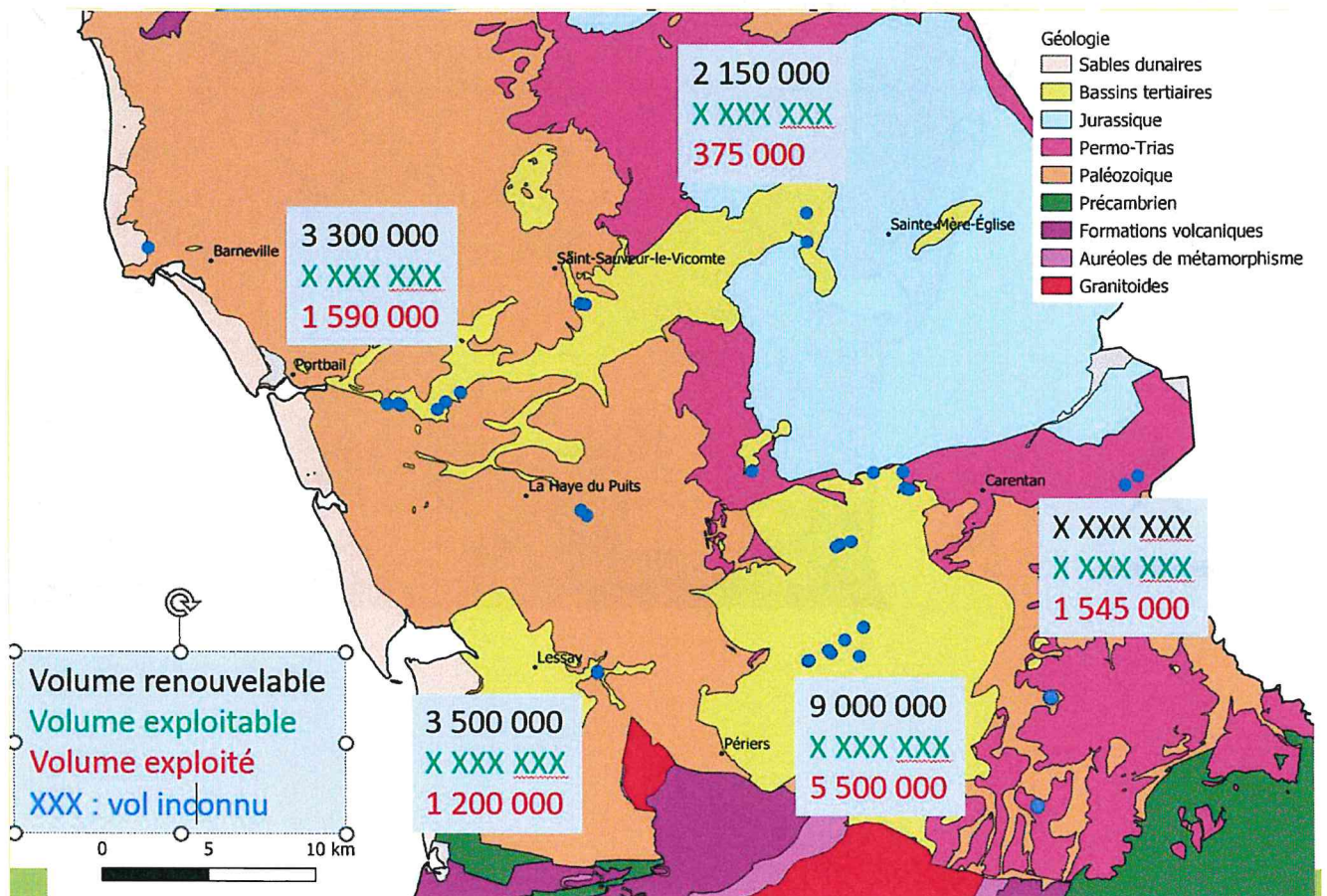
▪ 4 – Ressource en eau Présentation des études géographiques sur la ressource en eau incluses dans le PGRI : les bassins Centre Manche et comportements des cours d'eaux

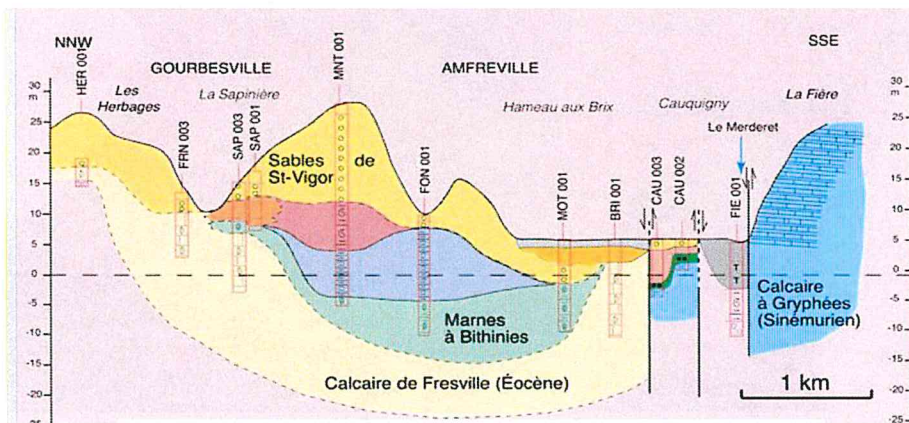
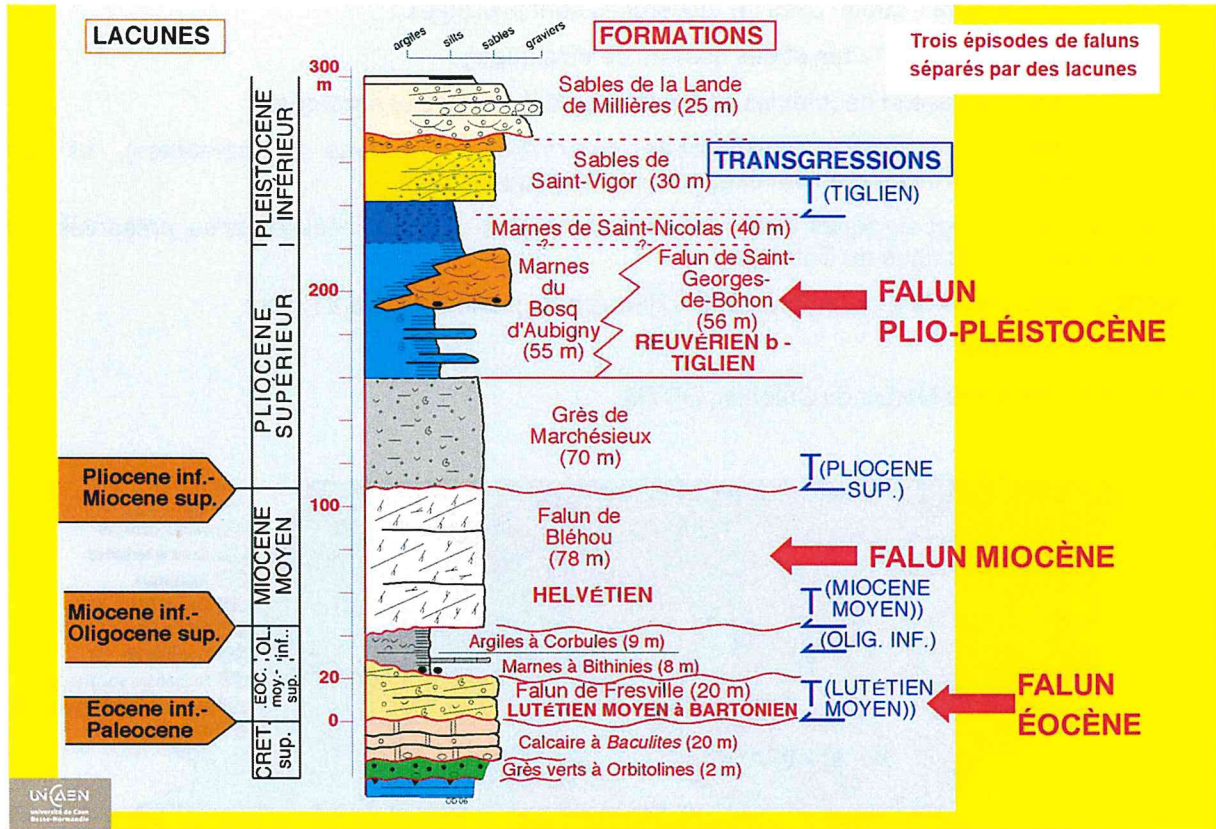
M. Hamel présente les études géographiques sur la ressource en eau incluses dans le PGRI : biseau salé, cartographie de la nappe de Marchésieux, tourbière de Bauppte et comportement des cours d'eau.





Répartition par aquifère des volumes prélevés pour l'alimentation en eau potable (données de prélèvement AESN)



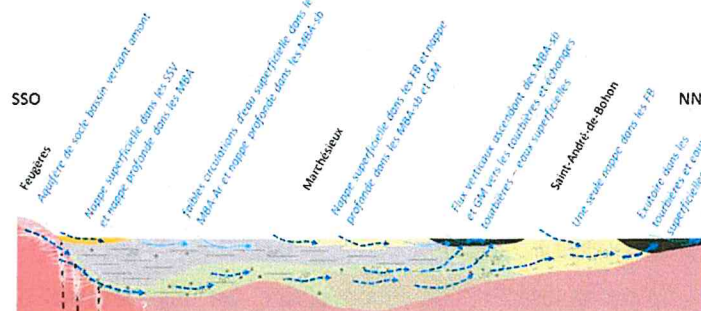


Une géologie très singulière et très variable

De très nombreuses incertitudes sur la répartition des couches aquifères

D'où la difficulté de connaître précisément sur les volumes prélevables actuels et d'estimer l'impact du changement climatique

Engagement d'une thèse



Hierarchisation relative des perméabilités : $K1 > K2 > K3 > K4 > K5 > K6 > K7$

K5	Tourbes et zones humides	Horizon + coquilliers
K1	Sables de Saint-Vigor (SSV)	Horizon + sableux
K3	Grès de Marchésieux (GM)	Horizon + argileux
K7	Argillites permo-trias	
K4	Socté briovérien	
K6	Marnes du Bosq d'Aubigny, faciès argileux (MBA-ar)	
K2	Marnes du Bosq d'Aubigny, faciès sableux (MBA-sb)	

Sujet thèse : Les bassins sédimentaires cénozoïques du Cotentin : origine, évolutions sédimentaire et structurale, implications sur la géométrie des aquifères cénozoïques

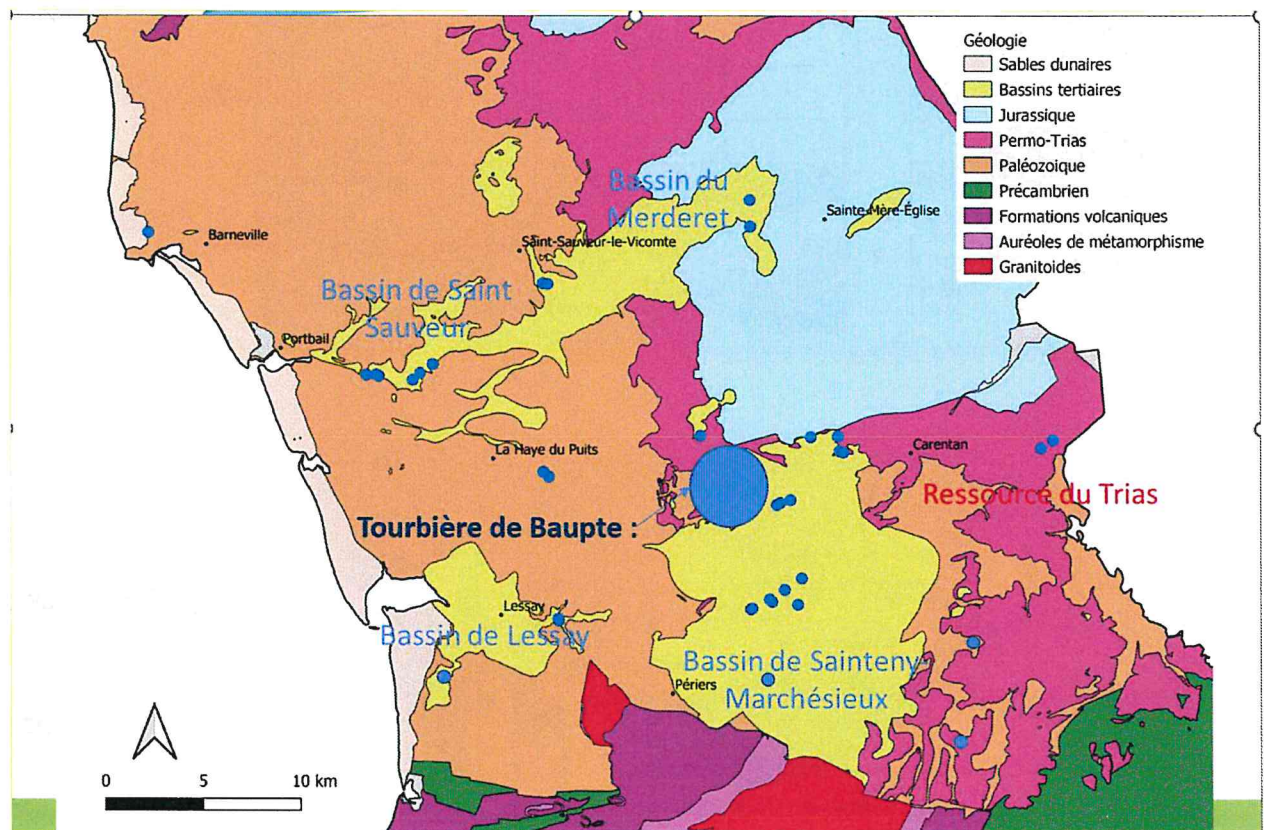
Attendu : Dans le détail, quatre axes de recherches sont privilégiés :

- Cadre structural du substratum et des bassins cénozoïques ;
- Evolution sédimentaire et géométries sédimentaires des bassins cénozoïques ;
- Déformations compressives polyphasées cénozoïques (plicatives et cassantes), et leurs conséquences dans l'installation du réseau de drainage quaternaire ;
- Implications hydrogéologiques avec une estimation des volumes sédimentaires préservés pour chaque bassin cénozoïque du Cotentin

Planning : Octobre 2022 à décembre 2025 – Réunion de présentation le 21 mars

Montant : 160 800 €

Partenaire : PNR des Marais du Cotentin, DDTM



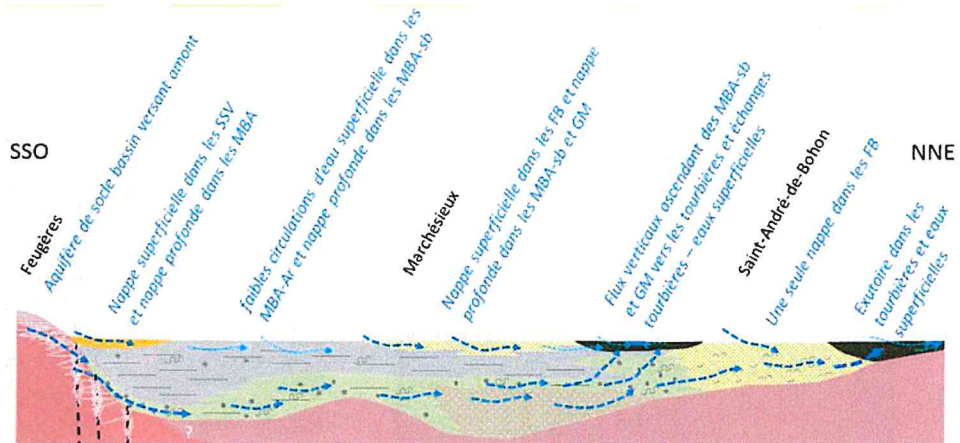
La tourbière de Sèves, qui s'étend sur plus de 600 ha sur les communes de Baupte, Gorges, Auvers, Le Plessis-Lastelle, et Montsenelle, est exploitée industriellement depuis 75 ans, d'abord pour la production de combustible et aujourd'hui de substrats de culture. L'arrêté d'exploitation en cours prend fin le 29/12/2026.

Cependant, cette extraction a fortement dégradé les sols : la tourbe asséchée devient imperméable et s'affaisse, accentuant l'enneigement des parcelles. Un arrêt total des pompages pourrait faire remonter le niveau d'eau de 2,5 m et inonder entre 800 à 1200 ha.

Le Préfet de la Manche a impulsé un projet concerté de reconversion. Sa mise en œuvre est décrite dans un protocole proposé à la signature du Préfet de la Manche, du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, de la Chambre d'Agriculture de la Manche, du Conseil départemental de la Manche, de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche et de la Communauté de Communes Baie du Cotentin, des communes concernées, du Syndicat du Marais du Baupinois et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Mise en place en 2022 d'un Comité de pilotage et d'un Comité opérationnel.

Le SDeau50 a demandé à intégrer le comité opérationnel de par son rôle dans le PGRE et également du potentiel impact sur la ressource.



La tourbière de Baupte est l'exutoire naturel de la nappe d'eau. Toutes modifications vont impacter les écoulements et donc la disponibilité de la ressource.

Monsieur BICHON observe que l'inondation de 800 à 1200 ha vont poser des problèmes avec les exploitants agricoles. Il demande si les pompages peuvent continuer. Monsieur LEMOIGNE indique que non, ce problème a été évoqué dans la presse. Les agriculteurs souhaitent une extinction progressive des pompages mais les services de l'Etat ont refusé catégoriquement. Les pompages s'arrêteront au 31/12/2026 : deux inspecteurs ont remis leurs rapports, les experts préconisent tous un arrêt des pompages. Les communes aussi vont perdre des ressources financières (location d'herbages) ; L'Etat poursuit cette étude et les vérifications. La chambre d'agriculture a été missionnée afin de trouver des compensations avec la SAFER pour mettre à disposition de terres agricoles aux agriculteurs.

M SIMEON demande ce que devenaient les eaux pompées, étaient-elles utilisées pour alimentation en eau potable ? M HAMEL lui indique que non, elles n'étaient pas potabilisables actuellement et été rejetées directement dans la Sèves en aval du site.

L'augmentation du niveau d'eau dans la Tourbière a un impact sur les nappes par la pression plus forte engendrée qui peut impacter leurs niveaux d'eau.

M LEMOIGNE fait remarquer que la DREAL dans le cadre de la politique « zéro artificialisation » va, de fait, limiter le nombre de futurs habitants. Cet impact sera renforcé pour les futures constructibilités s'il n'y a pas de capacité à fournir de l'eau potable, information qui est intégrée dans les PLUI. Tous les enjeux sont liés, ces études ont un intérêt fondamental.

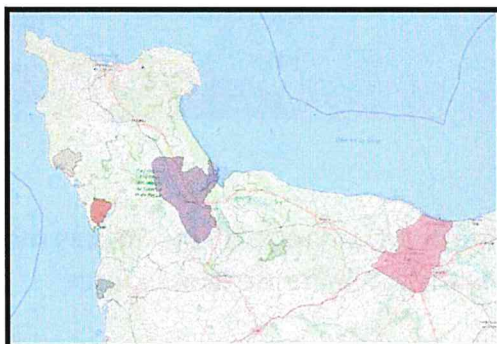
Monsieur BOUVET rappelle que les enjeux de demain c'est bien la question de la ressource en eau.

Mme MAUDUIT demande si l'état a connaissance de tous ces éléments. M. BOUVET lui indique que c'est bien l'intérêt de mener ces études et porter à la connaissance de l'Etat le positionnement du Sdeau50.

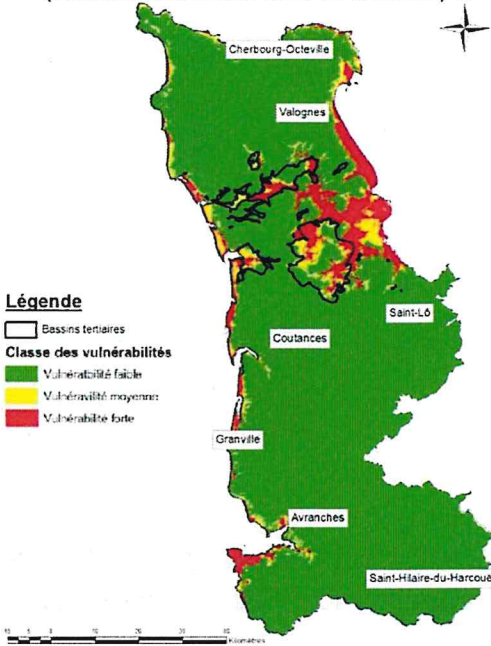
Risque majeurs de salinisation des aquifères littoraux et des zones de marais dans le cadre de la remontée des niveaux marins.

Etude DREAL/Université de Rennes engagée en 2019 initialement pour 4 ans (1 019 535 €) mais retard COVID et implantation piézomètre et rajout d'une phase complémentaire soit 2 ans de plus (483 319 €).

Financement du SDeau50 à 50 350 € soit 3,9% du projet.

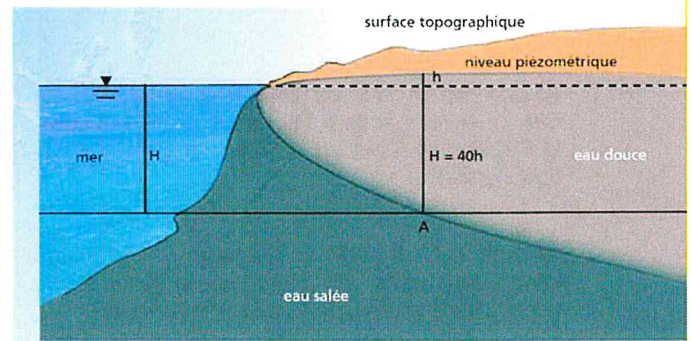


Vulnérabilité des aquifères des bassins tertiaires face aux changements climatiques (contours des bassins issus de la BDLisa)



Phases des travaux	mars 2019				mars 2020				mars 2021				mars 2022				mars 2023				mars 2024				mars 2025							
	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 3				Année 4											
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
1. Instrumentation et suivi des sites (analyses et mesures)	T0 + 6 : livrable n°1 rapport par site								Rapport final: données par site								<div style="border: 1px solid red; padding: 5px; color: red; text-align: center;">Encadré rouge : poursuite des actions non menées en phase I</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;">Prolongation de l'analyse socio-économique (doctorat F. Poirier)</div>															
2. Modélisation hydrologique	T0 + 18 Livrable n°2: Rapport de synthèse modélisation et identification des facteurs hydrologiques majeurs																															
3. Simulations des processus de salinisation des aquifères	T0 + 42 Livrable n°3: Rapport sur les processus de régionalisation																															
4.1. Typologie des territoires par vulnérabilité (forte/moyenne/faible)	T + 30 Livrable n° 4 Cartographie SIG																															
4.2. Analyse des perceptions sociétales (valeurs des territoires et menaces)	T + 36 Livrable n°6 Analyse des perceptions sociétales																															
5.1. Simulations socio-économique des effets des inondations par usage	T + 42 Livrable n°5 Simulations socio-économiques																															
5.2. Proposition de stratégies d'adaptation	Rapport final: Propositions de stratégies d'adaptation																															
6. Valorisation des résultats / Analyse de la salinisation	T0 + 60 Livrable n°6 Atlas des résultats par BV																															
7. Co-construction de nouveaux scénarios																	T0 + 72 Livrable n°7 Simulations des scénarios co-construits															
8. Extension à de nouveaux sites régionaux																	T0 + 72 Livrable n°8 Simulations des nouvelles questions/salinisation															

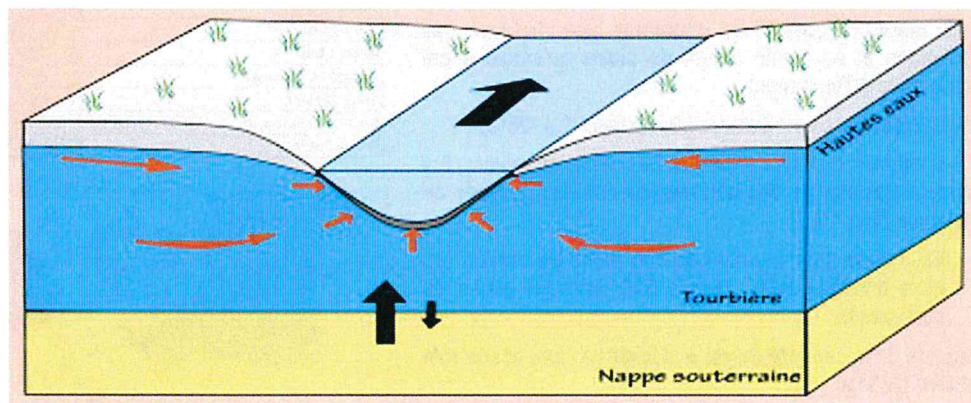
- **Réseau de piézomètres**
 - 5 sites pilotes, 31 piézomètres
 - Suivi en continu de la conductivité
 - Campagnes de prélèvements géochimiques
- **Analyse de la salinisation**
 - Relation conductivité / salinité
 - Suivi continu de la salinité
- **Intégration aux modèles**
 - Interface eau douce / eau salée
 - Simulation de l'évolution future
- **Salinisation rétro-littorale**
 - Augmentation niveaux cours d'eau
 - Erosion cordons dunaires



- **Zones humides et tourbières**
 - Variation du niveau piézométrique
 - Apport d'oxygène
 - Oxydation, acidification

- **Lien avec les aquifères profonds**

- Bonne connexion tourbière/aquifère
- Sables perméables remplissent fossés d'effondrement
- Modèles donneront des tendances



Quelles suites à ces études ?

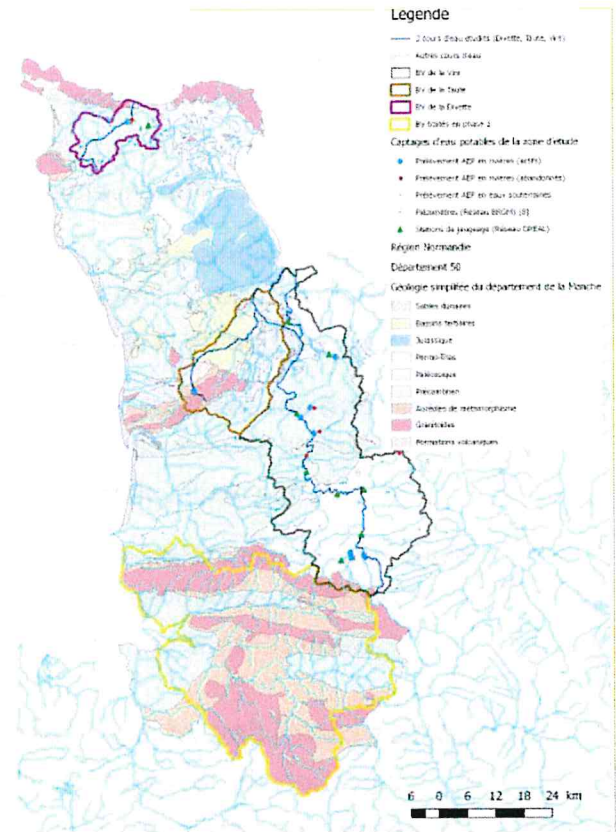
- Intégration des données
 - liées au changement climatique,
 - influence du milieu naturel,
 - remontée du biseau salé
 - à la remontée du niveau d'eau de la tourbière de Bauppte
- Réalisation d'une étude de modélisation
- Définition des débits exploitables

Impact du changement climatique sur les eaux superficielles

Etude sur les bassins versant du Sud Manche : rendu en février 2022

Engagement en 2022 sur les bassins versants de la Vire, de la Taute et de la Divette. Un partenariat avec le BRGM et le CD14 est ainsi mis en place. Rendu prévu fin 2023

Réflexion engagée avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Seine sur partenariat pour mener cette étude sur la Seine



Impact du changement climatique sur les eaux superficielles

Principales conclusions :

Les 5 modèles climatiques montrent une hausse des températures et au moins autant de pluies qu'actuellement mais réparties différemment

Les débits d'étiages vont évoluer à la baisse (-2 à -25%)

Pour les mêmes conditions (besoins et débits réservés), il y aura une augmentation des périodes de non-disponibilités de la ressource pour l'AEP

Ex Sélune amont : multiplication par 3 du nombre de jours d'indisponibilité jusqu'à 200 jours en année de sécheresse,

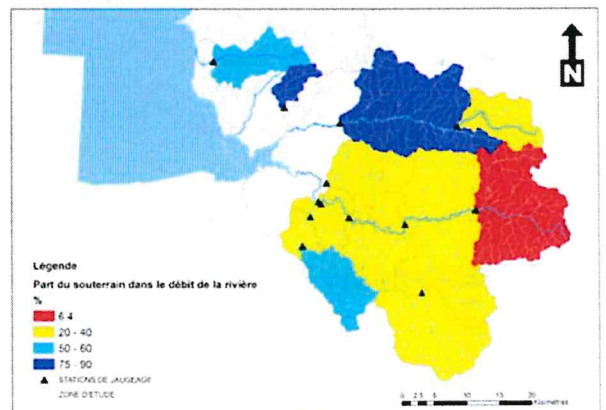
Importance de la capacité du sol à stocker de l'eau et son rôle de soutien d'étiage

Géologie

Zones humides

Occupation du sol (assolement, haies...)

RCP8.5 à l'horizon 2071-2100	Moyenne	Min	Max
Sélune à Notre-Dame-du-Touchet	-25.4%	-31.2%	-18.5%
Sélune à Virey	-14.8%	-21.2%	8.5%
Sélune aval à Ducey	-14.7%	-20.8%	14.0%
Sélune à Verzins	-13.3%	-23.1%	16.1%
Oir à Ducey	-12.4%	-27.5%	19.2%
Thar à Jullouville	-9.4%	-22.4%	20.6%
Sée à Charence	4.7%	-25.8%	13.4%
Airon à Landivy	-3.7%	-19.2%	12.4%
Beuvron à St Serier	-3.6%	-26.0%	36.8%
Sée à Tirapied	1.6%	-25.5%	25.5%
Beuvron à St James	-1.5%	-24.1%	23.8%
Braize à Lolif	1.1%	-25.5%	32.7%



M BOUVET rappelle suite à cette présentation la nécessité de travailler sur la sobriété, auprès des particuliers mais aussi des professionnels.

M. HERME indique que l'attention du public porte souvent sur les fuites sur les canalisations mais que les élus ne savent pas toujours quoi répondre. Il demande s'il y a des documents sur le sujet. M BOUVET rappelle que l'indice de perte des réseaux est bon dans la Manche mais qu'il faut continuer à travailler pour toujours l'améliorer. L'indice de perte des réseaux est un élément transmis dans les RPQS.

M AUDRIC, rappelle que plusieurs actions sont lancées par le SDeau50 pour améliorer le rendement de ses réseaux : d'abord, la recherche de fuites systématisée. Ensuite, la cartographie sous SIG des réseaux avec l'historique des casses. Enfin, le lancement de la première brique du schéma directeur Départemental qui concernera, dans un premier temps, le territoire 6.3 du SDeau50 (le schéma départemental global qui suivra agrègera les schémas directeurs des syndicats et EPCI adhérentes). Les sujets traités, dans cette 1^{ère} brique, seront la modernisation des équipements de production, les interconnexions secondaires et les « points noirs » des réseaux. Pour finir, la simplification financière en cours, permettra d'avoir une vision globale et prospective qui permettra aux élus de faire des choix éclairés sur les pourcentages de renouvellement des réseaux qui iront dans le sens de l'amélioration de leur rendement.

M HERME indique que les gens sont sensibles à cela, qu'il faut communiquer davantage sur ce sujet.

M BOUVET indique que des sensibilisations peuvent être faites aussi dans les écoles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30 min.

Fait à Saint Lo, le 09 février 2023

Le secrétaire de séance

DAVID JUQUIN



Le Président du Syndicat Départemental
de l'eau de la Manche

Jacky BOUVET

